



SNUipp-FSU 65 -7 rue André Breyer-65000 Tarbes

Congé de formation syndicale

NOM :

Prénom :

Etablissement :

Conformément aux dispositions de la loi n°82-997 du 23/11/1982 (art 2) relative aux agents non-titulaires de l'état définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le mardi 6 février de 9H00 à 16H00 pour participer à un stage de formation syndicale qui se déroulera dans les locaux du SNUIPP/FSU 65, à Tarbes, 7 rue André Breyer.

Il est organisé par la section départementale SNUIPP 65, sous l'égide du centre de formation de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés de formation syndicale comme prévu à l'article 1 du décret n° 84-474 du 15/06/1984.

A Le.....

SIGNATURE :